



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Demande de financement de travaux de voirie par le fonds de concours de Pontivy Communauté

DEL-2016-106

Numéro de la délibération : 2016/106

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/09/2016

Date de convocation du conseil : 20/09/2016

Date d'affichage de la convocation : 20/09/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIriot, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par M. Michel GUILLEMOT, Mme Laurence KERSUZAN par Mme Madeleine JOUANDET, M. Jacques PÉran par M. Yann LORCY

Demande de financement de travaux de voirie par le fonds de concours de Pontivy Communauté

Rapport de Alexandra LE NY

Par délibération n°5 – CC 06.11.12, Pontivy Communauté validait son nouveau dispositif de fond de concours.

Pour les travaux de voirie, le taux applicable pour la commune de Pontivy est de 20 %. La commune de Pontivy souhaite que le fonds de concours puisse prendre en charge le subventionnement des travaux de voirie 2017 selon la proposition suivante exposée en commission travaux du 08 septembre 2016 :

Lieu	Type de travaux	Quantité	Unité	Coût previsionnel TTC
Beaumarchais, Rue Pierre-Augustin de	Eaux pluviales et reprise de chaussée partielle	170	m2	5 610,00 €
Gaillard, Rue Henri	Eaux pluviales	1	u	1 860,00 €
Calmette, Rue Albert	Trottoirs et chaussée	2000	m2	60 000,00 €
Pascal, Rue Blaise	Trottoirs	3000	m2	66 000,00 €
Vendée, Rue de	Trottoirs et chaussée	1930	m2	57 900,00 €
Masson, Rue Émile	Trottoirs et chaussée	1230	m2	36 900,00 €
Théâtre, Rue du	Trottoirs et chaussée	400	m2	20 000,00 €
Marine, Rue de la	Trottoirs	475	m2	10 450,00 €
Péguy, Rue Charles	Cheminement piétons	250	m2	3 750,00 €
Total				262 470,00 €

Le linéaire de voie publique est fixé à 66,424 km, suite au transfert de voies départementales au 26/01/2015.

Nous vous proposons :

- D'approuver la présente délibération,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 27 septembre 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**